

# Présentation de l'outil PAEN et de sa déclinaison sur la Vallée du Gier pilatoise



Pierre Schmelzle – élu

Caroline Champailier – chargée de mission agroécologie et PAEN

Avec le soutien de:



Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

Lundi 8 décembre 2014



Parc naturel régional du Pilat



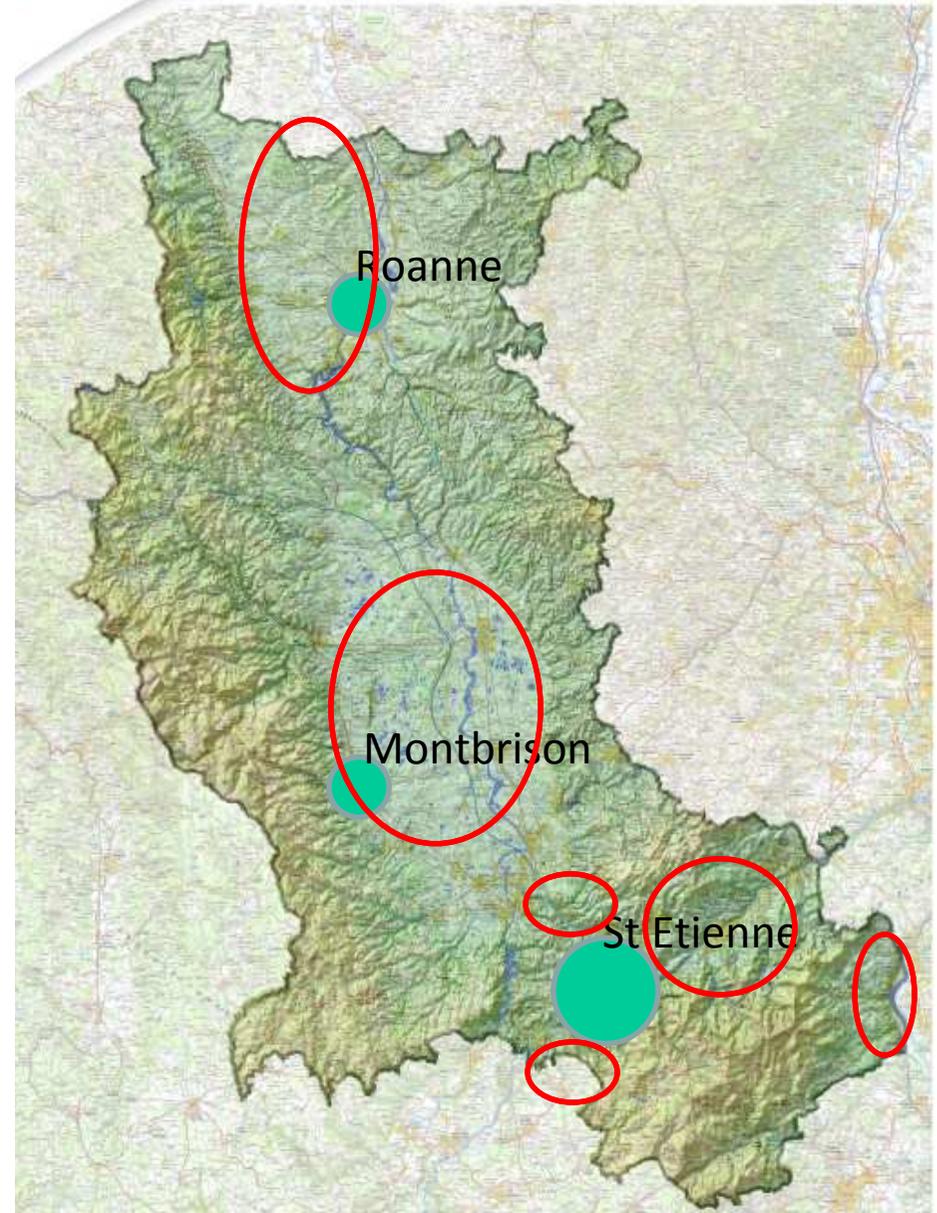
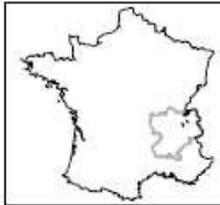
# Présentation de l'outil PAEN et de sa déclinaison sur la Vallée du Gier pilatoise

## Trame de présentation :

- L'outil PAEN et sa mise en œuvre dans la Loire;
- L'expérimentation Vallée du Gier Pilatoise;
- Complémentarité et pertinence des PAEN avec d'autres dispositifs



### Le département de la Loire en Rhône Alpes



# Les PAEN : outils de protection du foncier agricole et naturel périurbains

- Nouvelle compétence des Départements
  - Loi sur le développement des Territoires ruraux (fev 2005),
- Objectifs :
  - Favoriser :
    - Le maintien de l'agriculture,
    - La gestion forestière,
    - La préservation et la valorisation du patrimoine naturel;



# Les PAEN : outils de protection du foncier agricole et naturel périurbains

- Se base sur la détermination de Périmètres d'intervention (PAEN) :
  - Avec l'avis conforme des communes et EPCI concernés et avis de la CA,
  - Compatibilité avec SCOT et document d'urbanisme; (*PAEN = Zones A et N*)
- Mise en place d'un programme d'actions :
  - Favoriser l'expl agri, la gestion forestière, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel;
  - Avis de la CA, PNR (le cas échéant) et ONF (si régime forestier de certaines parcelles);
  - Compatible avec charte PNR (le cas échéant).
- Maîtrise foncière :
  - Possibilité d'acquisition foncière pour le CG et/ou pour la commune (et EPCI)

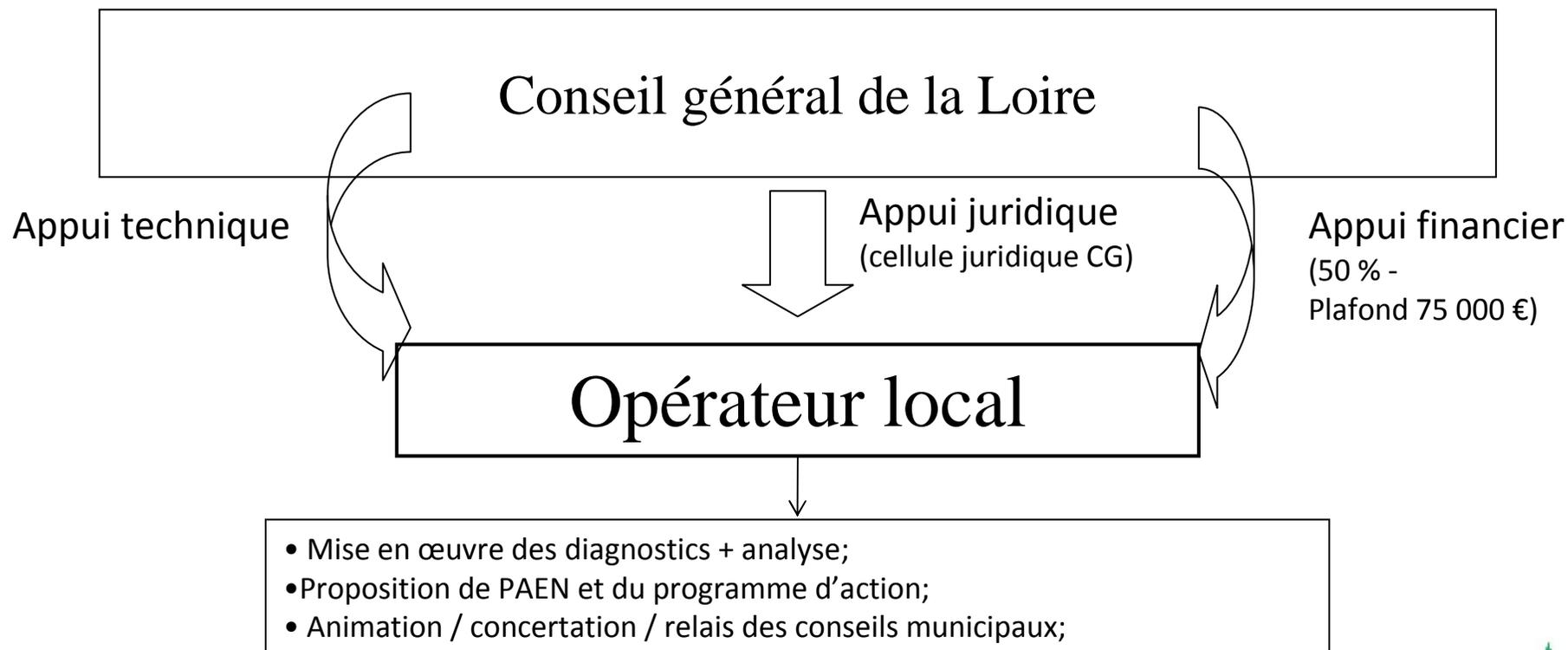


# Méthode de détermination de l'outil PAEN pour le Conseil Général de la Loire

- ✓ Une co construction de l'outil PAEN :
  - Des interlocuteurs identifiés sur les principaux territoires périurbains (animateurs PSADER, gestionnaires d'espaces naturels, syndicats mixtes de SCOT, ...;
  - La mise en place de comités PAEN départementaux (techniques et de pilotage)
  
- ✓ Productions de cette concertation :
  - Principe de l'appel à projet, opérateur PAEN local, critères de hiérarchisation, cahier des charges type (phase diagnostic), ...;
  - Choix du site expérimental



UN CALENDRIER ET UNE CONVERGENCE DE  
FACTEURS FAVORABLES AUX PAEN



**Répercussions humaines et financières pour le CG 42 :**

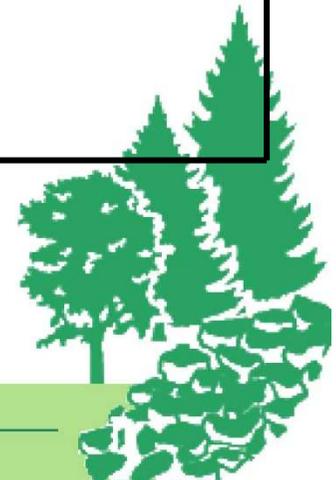
- Un poste dédié (1/3 temps);
- Une prise en charge des études préalables (50 %) + organisation de la phase administrative
- Interventions du CG dans programme d'actions : majoration des aides agricoles + ouverture financements ENS



## Modalités de financement

ETUDE	PROGRAMME D' ACTIONS
Taux fixe : 50 % 2 études maximum par an	CG finance selon ses lignes agricoles statutaires, majorées pour les territoires PAEN (respect règles d'euro compatibilité) + ouverture aux financements ENS
Plafond : 75 000 € (calculé sur la base d'un forfait de 15€/ha, sur un territoire de 5 000 ha)	Plafond : propre à chaque ligne d'intervention

Pas de financement d'acquisition foncière, le classement en zone PAEN garantissant la destination agricole et/ou naturelle des sols



## Critères de sélection

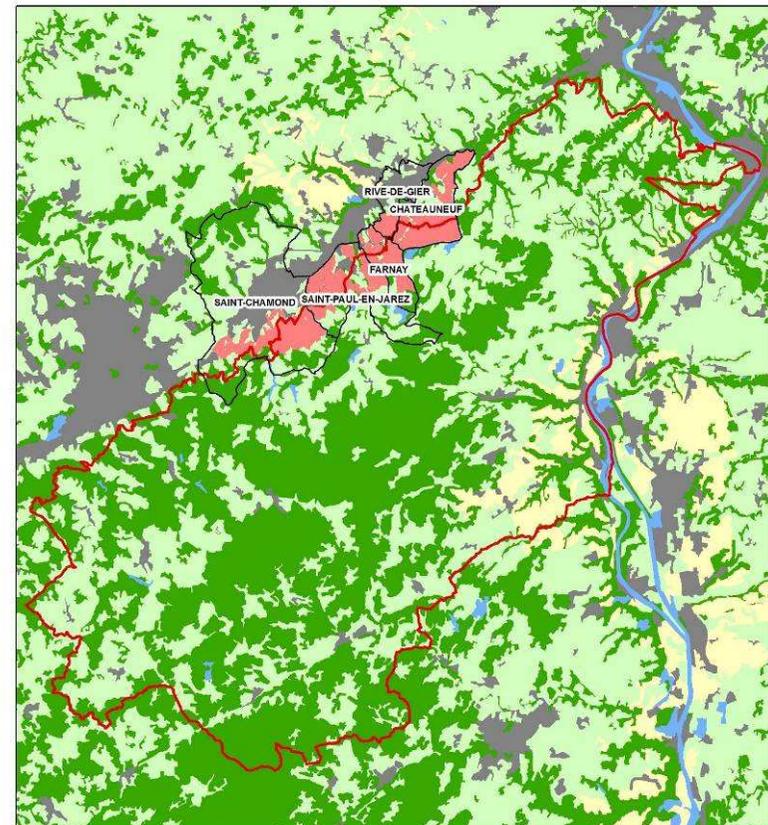
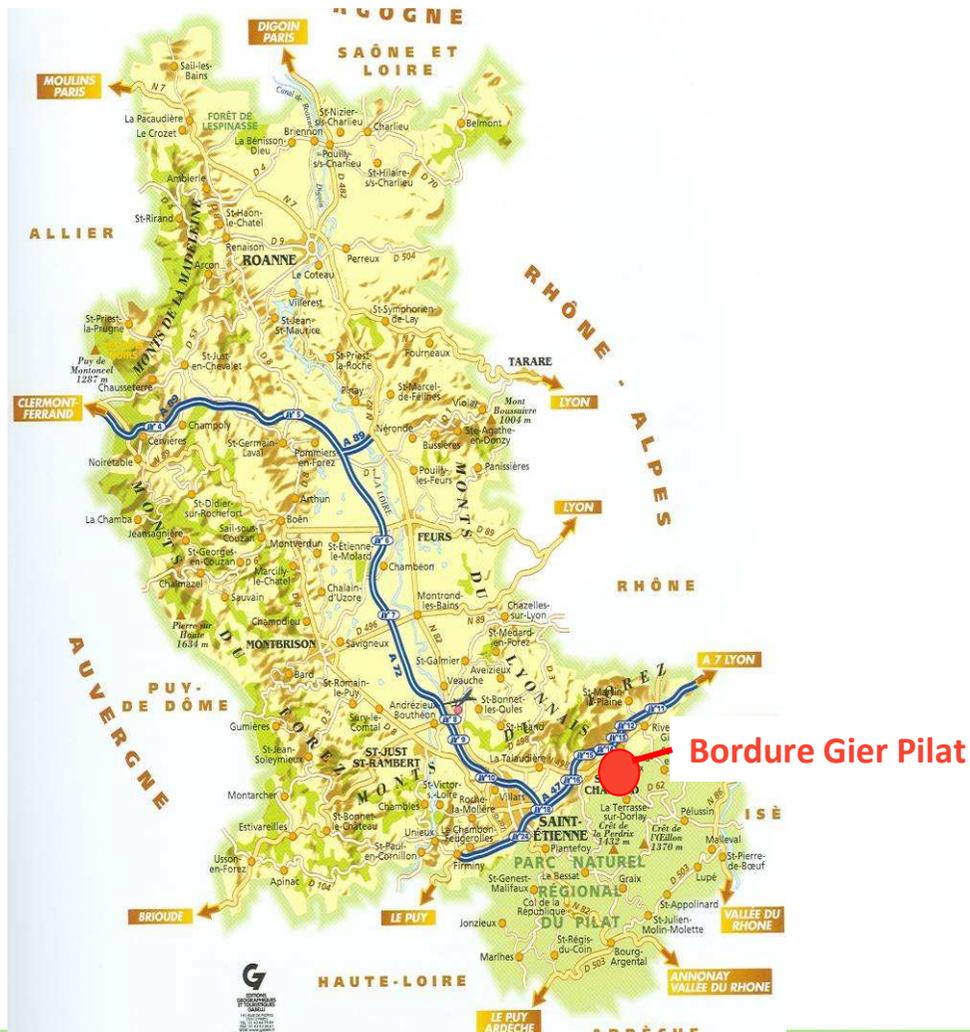
- 1- Appartenance du site à une zone périurbaine (étalement urbain, mitage, baisse de SAU, proximité d'une ville d'influence, ...)
- 2- Présence d'une agriculture potentiellement viable et dynamique
- 3- Acteurs locaux (élus + agriculteurs) porteurs et motivés + portage politique de la démarche
- 4- Synergie et lisibilité des projets d'aménagement
- 5- Etat de connaissance existant sur le site
- 6- Intérêt naturel et/ou paysager



# Exemple de la Vallée du Gier Pilatoise

## ● Une problématique partagée

- SCOT Sud Loire
- Conseil Général,
- St Etienne Métropole,
- PNR Pilat,
- Communes



# Les enjeux du territoire

- Enjeux agricoles
  - Zones de friction urbanisme/agriculture
  - Problèmes de circulation
  - Support foncier stable: dynamisme agricole et installation des jeunes
- Enjeux urbains
  - Zone de carrefour urbain: population 57 654 hab, 600 hab/km<sup>2</sup>
  - Spéculation du foncier à bâtir
  - Etalement urbain/mitage: 5 à 6 maisons pavillonnaires/ha)
- Enjeux environnementaux
  - Richesse des milieux naturels
  - Espèces patrimoniales
  - Préservation des corridors écologiques
  - Érosion des terrains, inondations



# Méthode d'élaboration

- Gouvernance du projet
- Diagnostic du territoire
- Définition des critères de priorité
- Dessin des périmètres
- Élaboration du plan d'actions



# Gouvernance et suivi du projet

## ● Acteurs locaux

- opérateur: Parc naturel régional du Pilat
- appui cartographique: Agence d'urbanisme (Epures)
- partenaires : St Etienne Métropole, Conseil Général, Conseil Régional

## ● Gouvernance locale

- Comité de pilotage (co-présidence)
- Comité technique
- Conseils municipaux
- Groupes de travail

## ● Partenaires associés

- communes: élus et techniciens
- agriculteurs
- organisations professionnelles agricoles (OPA)
- associations environnementales
- professionnels forestiers



# Diagnostic du territoire

- **Objectifs:**

- mieux connaître le territoire pour délimiter les périmètres
- mobiliser et associer les acteurs à la démarche

- **Zone d'étude**

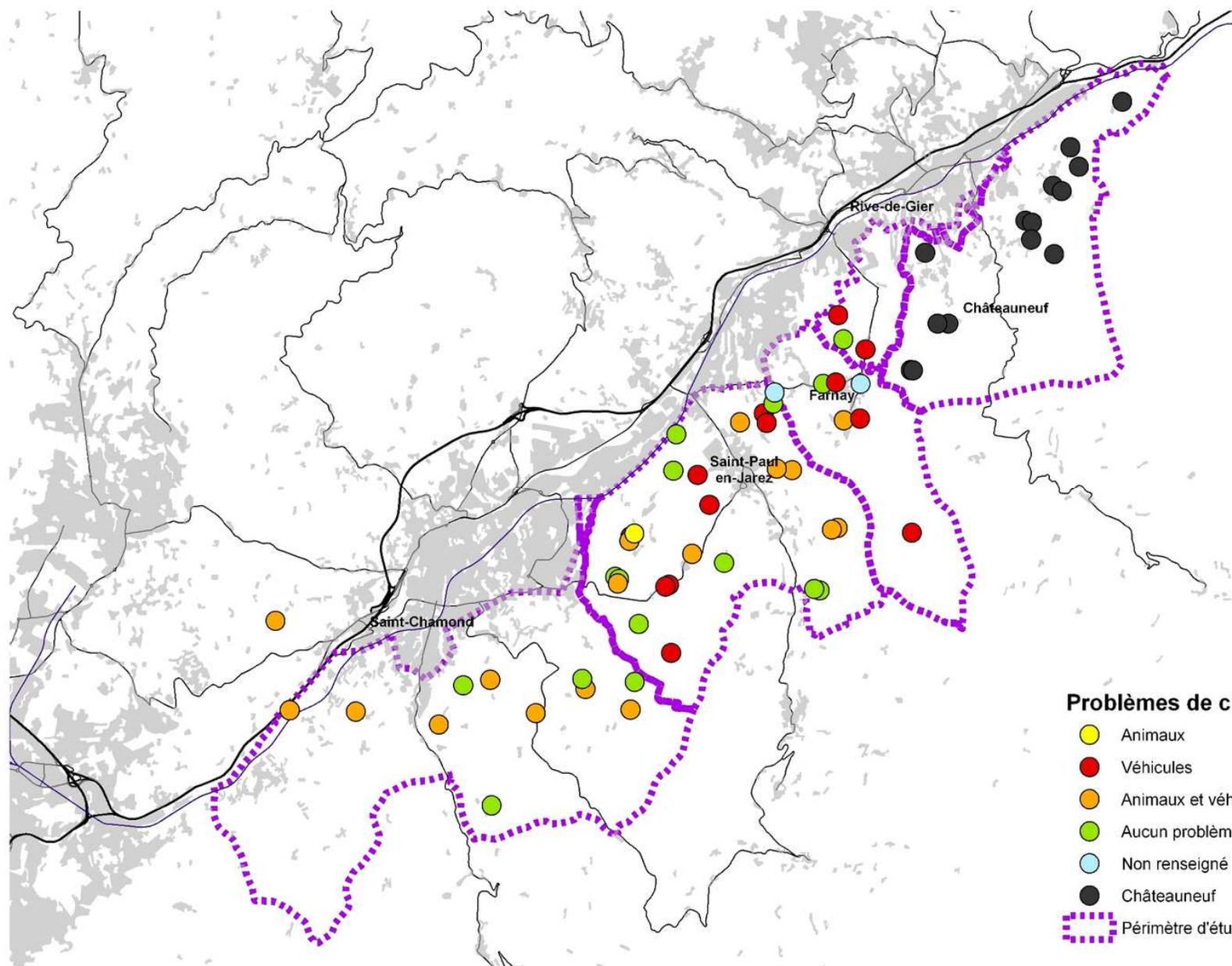
- Surface: 6 158 ha
- SAU: 3 372 ha
- Nombre d'exploitations: 80 (principalement élevage)

- **Entretiens individuels avec 74 exploitations**

- caractériser l'exploitation
- identifier les difficultés rencontrées
- cartographier les parcelles



# Les enjeux du territoire



# Parcelles stratégiques

- **Critères agricoles**

- Terres mécanisables
- Parcelles d'épandage
- Circulation (troupeaux, véhicules agricoles) et les pâtures

- **Critères urbains**

- Limite franche entre ville et campagne
- Parcelles autour des exploitations
- Adaptation au contexte communal

- **Critères environnementaux**

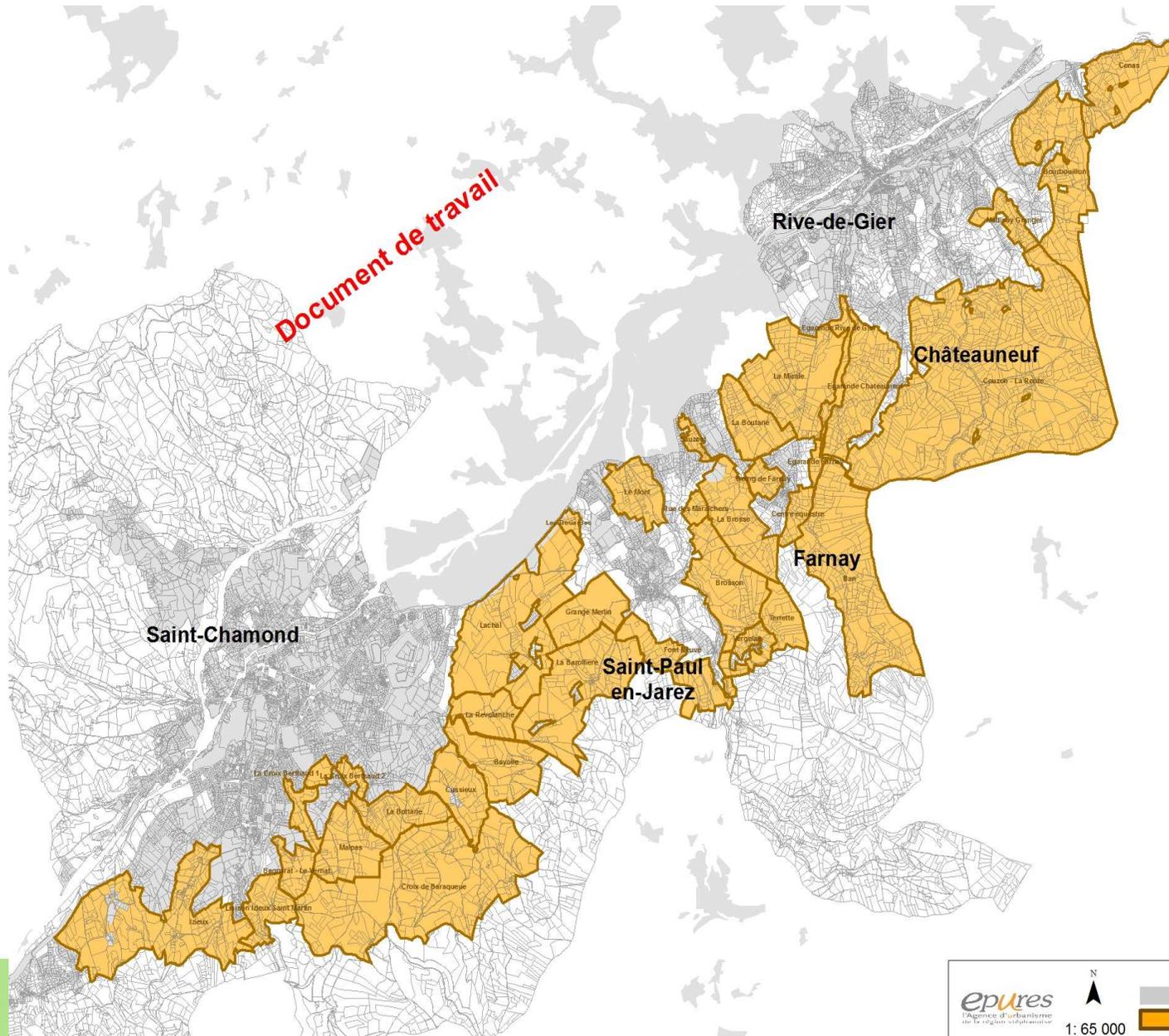
- Espaces remarquables
- Corridors écologiques
- Haies complètes ou incomplètes
- Zones d'interface agriculture-forêt et d'enfrichement
- ...



# Périmètre

Périmètres validés  
après concertation

Document de travail



epures  
l'Agence d'urbanisme  
de la région stéphanoise

1: 65 000



Zones urbanisées ou à urbaniser  
Périmètres PAEN validés en concertation



# Plan d'actions

- **Boîte à outils**
  - A adapter en fonction des besoins
  - Cohérence avec les programmes existants: Conseil Général, PSADER, contrat corridor, contrat de Parc...
- **Mise en œuvre: 1/4 poste**
  - Sensibilisation
  - Mise en réseau des différents acteurs : relais local
  - Animation des « actions propres »
  - Recensement des initiatives (évaluation)
- **Financement des actions**
  - Via les programmes existants
  - Bonification de certaines aides départementales



# Plan d'actions

- **Objectifs (4 ans):**

- Renforcer l'économie agricole
  - Développement des circuits courts*
  - Diversification des produits*
  - Transmission/reprise d'exploitation*
- Amélioration des conditions d'exploitation
  - Économie d'eau potable*
  - Remise en état de culture de parcelles abandonnées*
  - Regroupement, réorganisation, échanges parcellaires*
- Préserver les milieux naturels et les paysages
  - Restauration d'un réseau bocager*
  - Aménagement de mares*
  - Abords de ferme*



# Bilan de l'expérience

- **Les avantages:**

- un chef de projet dédié
- entretiens individuels avec les agriculteurs
- appropriation locale de l'outil PAEN
- échanges entre agriculteurs et élus
- continuité du périmètre
- articulation avec les autres dispositifs
- délais et coût d'élaboration raisonnables
- critères objectifs (non mobilisation des propriétaires)
- lignes de financement existantes (maîtrise du budget)



# Bilan de l'expérience

- **Les difficultés rencontrées / points à améliorer**

- propriétaires fonciers non associés
- moins de mobilisation pour le plan d'actions
- hétérogénéité des données naturalistes disponibles
- pas de chiffrage exhaustif du plan d'action, budget limité aux programmes existants
- déséquilibre des outils disponibles (actions environnementales)



## Budget du projet

### ✓ Phase d'élaboration (18 mois)

Dépenses		Subventions
Animation du projet	49 743 €	Conseil Général (50%)
(1 poste, déplacements, frais logistiques, acquisition de données)		Région Rhône-Alpes (30%)
		St Etienne Métropole (20%)



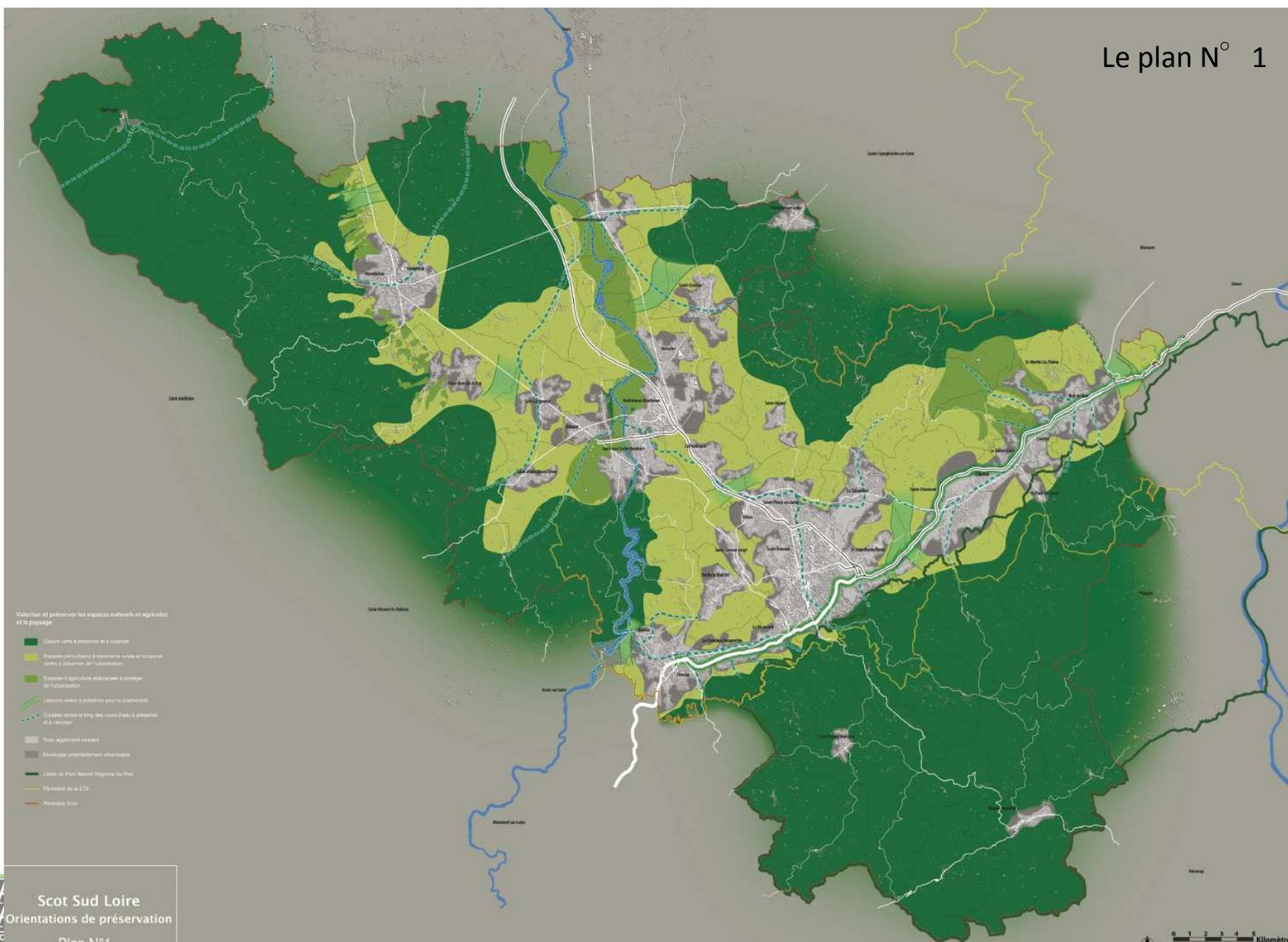
# Complémentarité et pertinence du PAEN avec d'autres outils et politiques

- Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)
  - *Zonage plus précis et pérenne*
  - *Outil opérationnel*
- Plan Local d'Urbanisme (PLU)
  - *Réflexion à une échelle plus fonctionnelle (intercommunale)*
  - *Zonage pérenne (s'impose au PLU)*
  - *Outil réglementaire comportant uniquement des zones N ou A*
  - *Soumis au règlement d'urbanisme*
- Politiques de développement rural :
  - *Pérennité du foncier et donc des investissements réalisés*

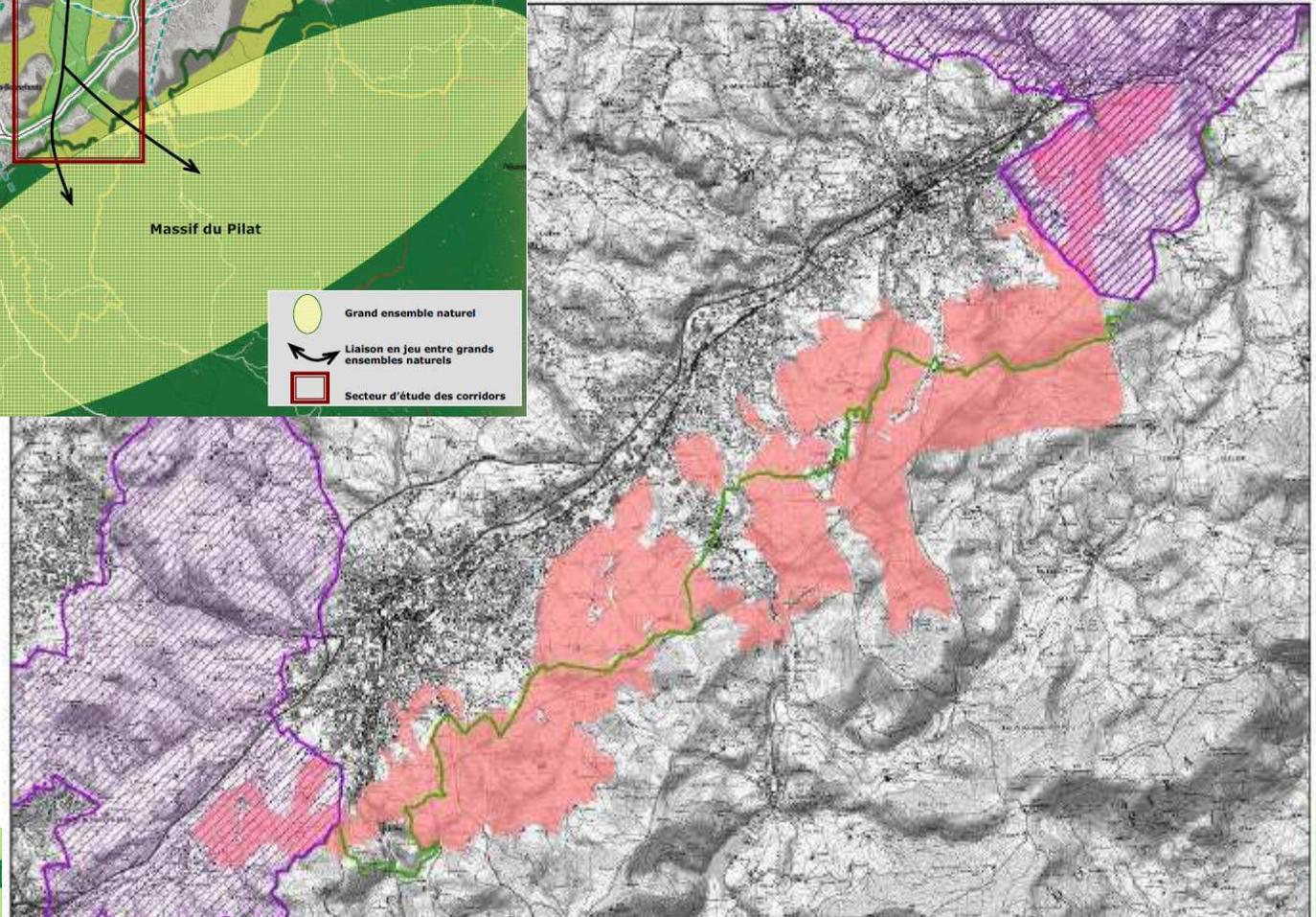
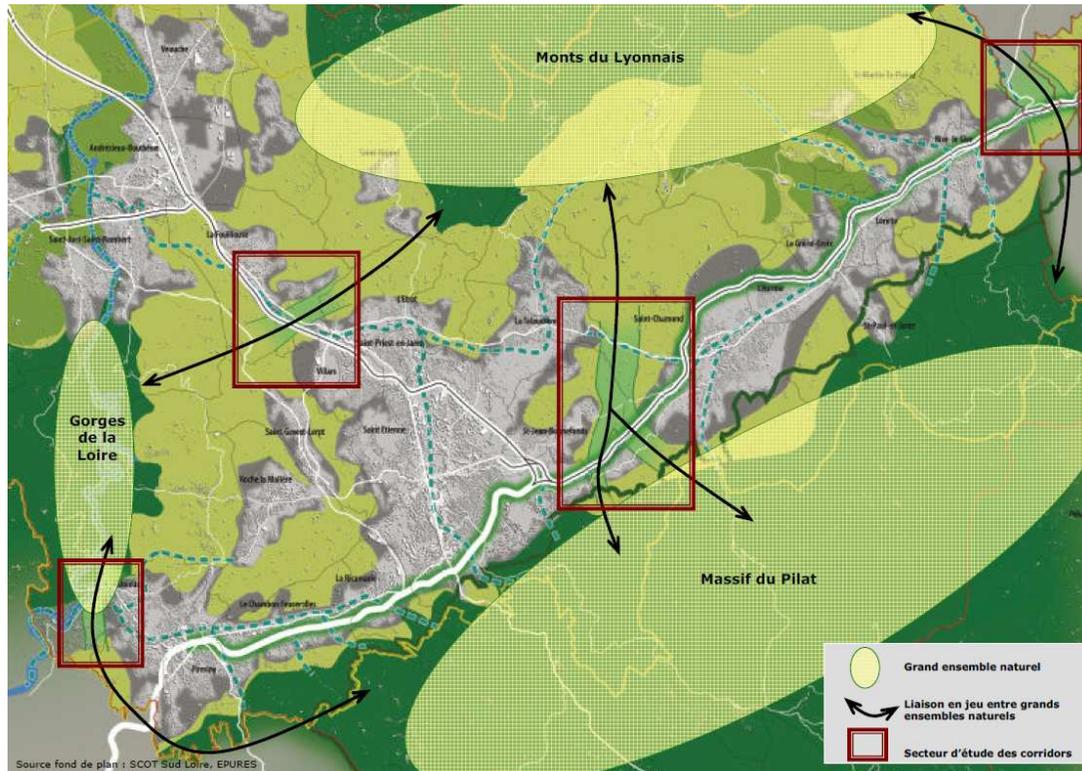


# Le Scot Sud Loire

Le plan N° 1



# Vers une complémentarité des politiques ?





# LES ENJEUX DE POLITIQUE AGRICOLE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

## ➤ Les objectifs de la politique agricole du projet d'agglomération :

- préserver les espaces pour le maintien des activités agricoles,
- favoriser le développement des filières agricoles et bois locales,
- promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement,
- promouvoir l'agriculture, la forêt et le tourisme rural.

## ➤ La contractualisation d'un PSADER avec le Conseil Régional Rhône-Alpes :

- 2 000 000 € de financements régionaux sur 6 ans (2010-2015) pour l'agriculture et le développement rural de l'agglomération stéphanoise,
- un programme d'actions concerté avec les acteurs du territoire et issu d'un diagnostic territorial partagé.



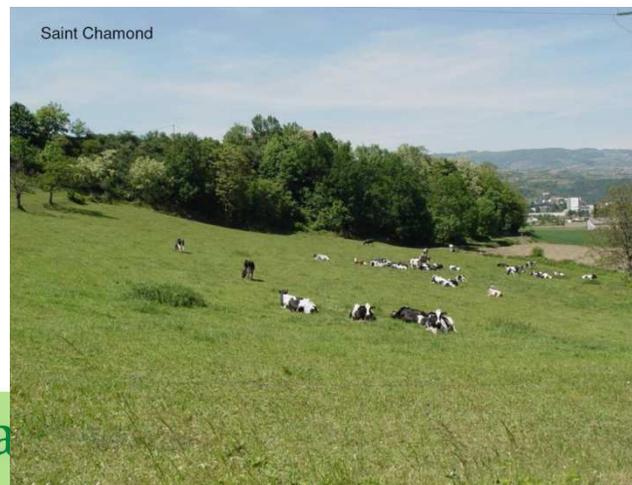
# Le contexte agricole départementale en quelques chiffres

- 53 % du territoire ligérien à vocation agricole pour une Surface Agricole Utile de 240 000 ha ; 30 % du territoire couvert de forêts
- 80 % de la surface exploitée est en herbe
- Des exploitations de taille limitée (57 ha en moyenne pour exploitation professionnelle)
- 5 800 exploitations dont 3 740 exploitations professionnelles.
- 10 300 actifs permanents.
- Une forte dynamique d'installation : 100 / an. La plus élevée de RA.
- **Un engagement de proximité et de qualité :**
  - 500 exploitations sous signe AOP
  - 1 000 exploitations en circuits courts dont 520 en vente directe
- **Un lien étroit avec l'agro alimentaire : 670 entreprises et 7 170 emplois**



# Le contexte agricole départementale en quelques chiffres

- Un éventail de productions, caractéristique de nos paysages :
  - Le plus important cheptel de la région Rhône Alpes (300 000 bêtes) :
    - Dans le roannais: élevage allaitant (Charollais pour la viande)
    - Dans le reste du département : prédominance de l'élevage laitier.
  - Fruits du Pilat et Jarez
  - Les AOC viticoles : Côtes du forez, du Roannais et crus septentrionaux de la vallée du Rhône
  - Les AOC fromagères: Fourme de Montbrison, Rigotte de Condrieu, fromage Charollais, ...
  - 2 ème département d'élevage de trotteurs en France.

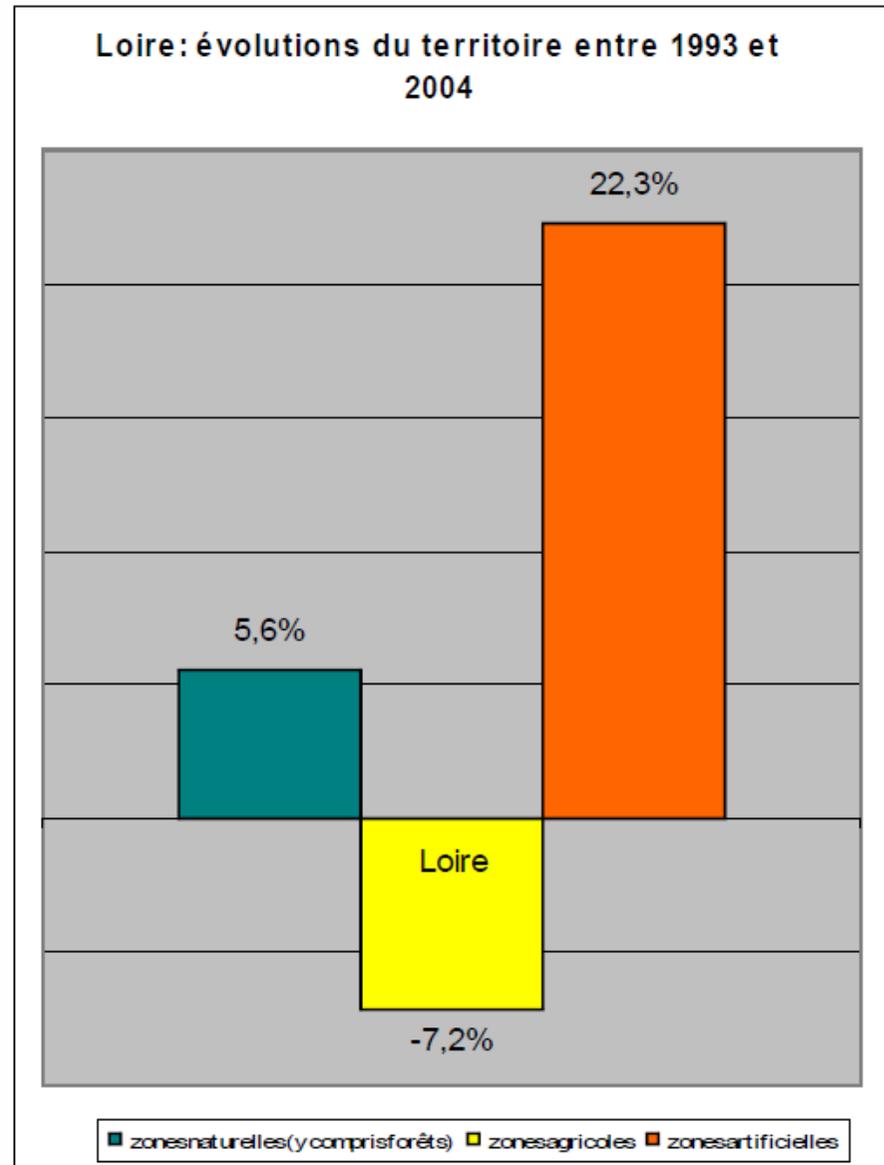


## Le contexte ligérien et les enjeux

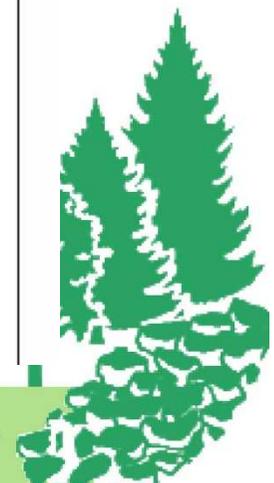
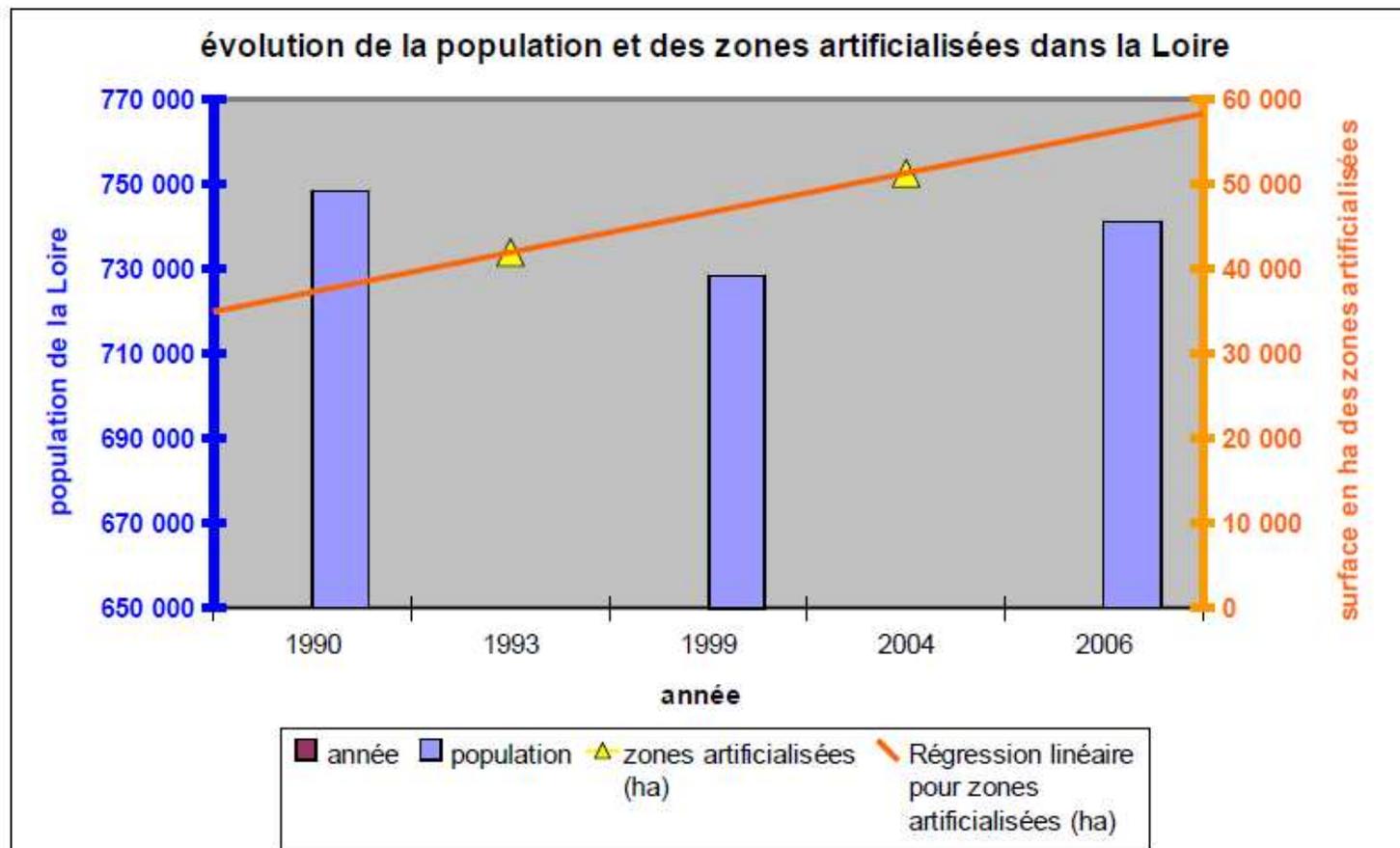
Un département fortement concerné par l'artificialisation des surfaces agricoles, quel que soit l'indicateur retenu :

- Évolution de la SAU selon le RGA :
  - 243 300 ha de SAU (RGA 2000),
  - 236 800 ha de SAU (actualisation 2007 pour 1/10ème des données)

soit - 927 ha/an en moyenne



## Le paradoxe ligérien?



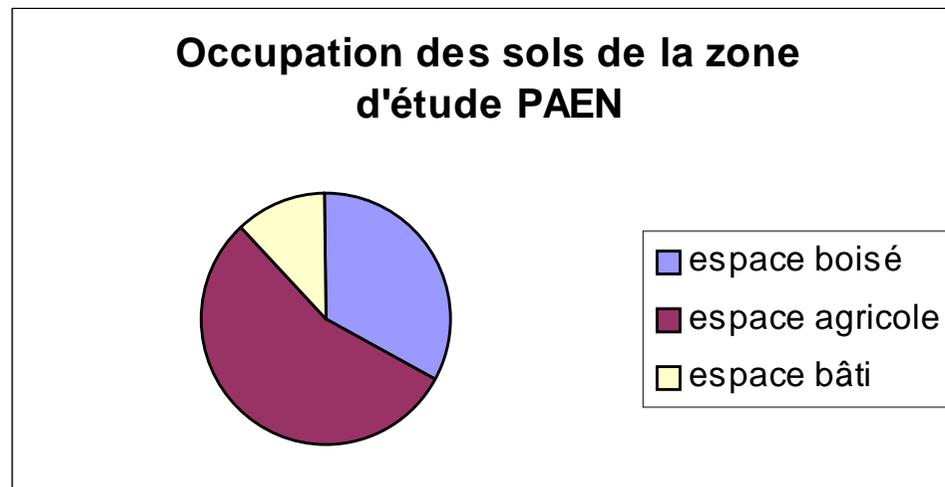
# Les enjeux du territoire

- **Étalement urbain depuis 1980**

Population totale: 57 654 habitants

Densité de population: 600 hab/km<sup>2</sup>

Création de lotissement, habitat pavillonnaire depuis 1980 (5 à 6 maisons pavillonnaires/ha)



# Les enjeux du territoire

- **Une agriculture dynamique et une volonté d'entreprendre**

Moyenne d'âge jeune: 45,8 ans (succession: 36% sans reprise)

CUMA : 60% des agriculteurs

Vente directe : 34%

4 magasins de producteurs, 3 AMAP, 11 ventes à la ferme

Projets:

- pour l'activité: diversification de production (13,5%), conversion en AB (2,7%), vente directe (7%)

- pour le siège d'exploitation: travaux sur bâtiments (24%)

Parcelles morcelées et éloignées du siège (78%)



# Les enjeux du territoire

- **Espaces naturels riches**

